

CIRTEF EN BREF

En bref... en bref...

La banque "radio" du CIRTEF contient près de 200 émissions dont la moitié constitue des archives et l'autre moitié, les émissions offertes au dernier Marché Radio du SEFOR. Ces émissions seront conservées durant une année au Secrétariat et les radios membres peuvent se prévaloir de ce service.

Les Fables de La Fontaine seront bientôt portées à l'écran par des cinéastes africains. En effet, une série de courts métrages pour la télévision ont été réalisés par les cinéastes africains Bassek Ba KOBHIO, Gaston KABORE, Gilbert N'TSANATA, A. SISSOKO et Imunga EVANGA.

La post-production de la 2ème série consacrée à l'habitat aura lieu, à Cotonou, du 25 février au 5 mai 96. Marie-France Lemay de la Société Radio-Canada et Gabriela Maeder Conolli, chef monteuse à la Télé Suisse Romande sont chargées de la formation, assistées, bien sûr, par l'équipe permanente du CIRTEF sur place.

Le CIRTEF présentera ses deux séries sur l'habitat traditionnel lors de la conférence mondiale consacrée à l'habitat qui aura lieu à Istanbul en juin prochain.

Les douzièmes Rencontres Médias Nord-Sud auront lieu du 6 au 9 mai 1996 à Genève. Outre le traditionnel concours de télévision et celui réservé aux indépendants, cette édition sera centrée sur les nouveaux médias en Afrique, étape obligée dans le processus de démocratisation du continent, avec une attention particulière à la presse écrite et à la radio. Le débat public aura pour titre: "L'Afrique, ça presse". Les participants auront la possibilité de suivre des émissions radio avec la participation de journalistes africains en collaboration avec Radio suisse internationale.

SRC : du jamais vu...

Des compressions budgétaires sans précédent imposées par le gouvernement forcent la Société Radio-Canada à prendre des mesures exceptionnelles afin d'assurer le maintien d'un service de radiodiffusion publique de qualité.

Afin de réaliser des économies de 200 millions de dollars canadiens en 1996 et possiblement de 350 millions de dollars en 1997 tout en préservant le plus possible la programmation, la SRC a entrepris le plus important exercice de planification stratégique de son histoire. Les conclusions de cette étude proposent notamment une décentralisation des activités de façon à laisser plus de responsabilités aux secteurs de la programmation, l'élimination des activités hors programmation et l'optimisation des structures d'exploitation.

Il n'en reste pas moins que les activités de programmation de la radio française et de la télévision française de la SRC verront aussi leurs budgets considérablement réduits.

Plusieurs postes seront également touchés par ces réductions budgétaires. Aux 800 postes déjà éliminés à l'échelle du pays au cours de l'année dernière s'ajoutera l'abolition de 800 autres postes en 1996 et 1000 de plus en 1997.

L'exercice de planification stratégique a aussi été l'occasion de réaffirmer les priorités de la Société de même que les principes qui les sous-tendent. La SRC est la propriété de tous les Canadiens qui ont, par le fait même, le droit de s'attendre à des émissions qui reflètent leurs intérêts.

A ce titre, la Société Radio-Canada doit:

- *offrir une programmation à prédominance canadienne, mettant en valeur la diversité du pays;
- *être un complément, et non une imitation des diffuseurs privés;
- *porter une attention particulière aux émissions pour enfants;

*mettre en valeur le talent artistique canadien;

*considérer ses auditoires comme des citoyens qu'il faut servir et non comme des consommateurs à la merci des annonceurs;

*se fixer des normes d'excellence et faire preuve d'une transparence et d'une responsabilité exemplaire.

La Société Radio-Canada en tant que grande institution culturelle est appelée à jouer un rôle important pour garantir la vitalité, voire la survie des valeurs distinctives du pays. Malgré les difficultés financières auxquelles elle est confrontée, la SRC entend jouer ce rôle sans compromis.

Gaëtan LAPOINTE,
Société Radio-Canada

Projet de jumelage télé

La CTF, Communauté des télévisions francophones et le CIRTEF travaillent actuellement à définir un projet de jumelage entre télévisions.

Ces jumelages impliquant chaque fois un organisme du Sud, une station d'Europe et une du Canada offriront un cadre de coopération permettant:

- *le transfert de technologie,
- *la formation professionnelle,
- *l'échange de personnel de haut niveau,
- *la réalisation d'émissions.

Le bureau de direction du CIRTEF, lors de sa prochaine réunion prévue en juin au Québec, saisira l'occasion pour inviter les 15 partenaires concernés par ce projet.

Ayant fait plus ample connaissance, ils seront alors en mesure de préciser les plans d'actions devant constituer la base des accords à venir. C'est à Biarritz, lors de la prochaine réunion de la CTF, que ces ententes seront conclues.

CIRTEF EN BREF vous présente, chaque mois, la programmation, sur TV5 de **REFLETS** et de **REVES EN AFRIQUE**

Notez que ces programmes sont inscrits dans la grille de TV5 selon l'horaire suivant:

Reflets
Samedi, 6 h et jeudi 9.30h
Heure de Paris

Rêves en Afrique
Samedi, 7 heures
Tous les quinze jours.

REFLETS

Les 17 et 22 février

FEMMES VIETNAMIENNES

Réalisation: Sophie JABES et Pierre SENELAS

Les 24 et 29 février

ABATIMBO

Réalisation: Apollinaire NIYONGABO

INVITE: FRANCIS BEBEY

MUSIQUE AFRICAINE: DIAGNOSTIC D'UN SUCCES

Réalisation: Philippe SOMMET

NEGRO ET BEAU: PORTRAIT DE DONNY ELWOOD

Les 2 et 7 mars

INVITE: MIDI A GUMANA

MOURTALA DIOP, VOYAGEUR DEL'ART

Réalisation: Laurence ATTALI

FEMMES AUX YEUX OUVERTS

Réalisation: Anne Laure FOLLY

REVES EN AFRIQUE

Le 10 février

GOMBELE

Réalisation:

Traoré de BRAHIMA

Le 24 février

LE SORO

Réalisation:

Mahamane BAKABE

Le 9 mars

MELINA (partie II)

Réalisation:

François WOUKOACHE

Africa n° 1: le numérique

Cet article est le deuxième d'une série de trois qu'AFRICA N°1 a bien voulu produire pour CIRTEF-EN-BREF.

Haute Fréquence: le transfert des modulations en numérique.

Le contexte africain oblige les stations à diffuser leurs productions sur d'immenses surfaces où la FM ne peut être utilisée comme relais que ponctuellement sur les bassins de populations regroupées. Le recours au transfert des modulations par satellite s'avère donc indispensable.

Là aussi, la technologie numérique a fait progresser considérablement la qualité et la fiabilité de ce transfert tout en abaissant ses coûts.

Un canal satellitaire numérique pourrait être comparé vulgairement à un tuyau dans lequel serait injecté successivement des données précises, des nombres qu'un décodeur à l'arrivée serait capable de trier pour reconstituer des sons. Ainsi plusieurs programmes peuvent être simultanément acheminés par le même canal. Dès lors l'acheminement d'un programme stéréo ne nécessite plus deux canaux.

On peut y ajouter des télécommandes permettant de déclencher à distance des opérations propres à chaque relais FM.

La location d'un canal satellitaire numérique, comme pour l'analogique, consiste à passer contrat avec un opérateur disposant à la fois de la capacité technique numérique et de bonnes relations avec un organisme de gestion satellitaire. En effet, actuellement les récepteurs satellitaires numériques sont rares et les demandes nombreuses.

AFRICA n°1 fait transférer ses programmes en numérique par France Télécom, sur Intelsat 702, en bande C, depuis la fin de l'été dernier. La modification indispensable de chacun de ses sites de relais FM, en cours d'achèvement, nécessite la double diffusion en numérique jusqu'à l'installation dans quelques jours du dernier décodeur numérique.

Ces modifications ne concernant que la tête et le décodeur, entraînent des dépenses modérées eu égard aux avantages

aussitôt obtenus: télécommande, qualité du son. Les organismes nationaux de télécommunications pourraient avantageusement être sollicités par les stations de radio afin qu'ils accèdent rapidement à cette technologie numérique. Une station numérique "montante" ne coûte aujourd'hui qu'une cinquantaine de millions de Francs CFA et sa consommation en énergie est considérablement plus faible que celle des anciennes installations. De plus, un marché considérable, hors radio, existe qui permettrait de rentabiliser ces stations: les banques et les organismes financiers internationaux présentent une forte demande de liaisons numériques.

AFRICA N°1, grâce à ces nouveaux procédés est, au seuil de l'année 1996, en mesure de diffuser ses programmes en stéréo sur tous ses émetteurs FM et d'y télécommander la diffusion sélective des publicités locales enregistrées préalablement par une simple disquette, sur l'ordinateur accolé à l'émetteur local. Le terme de réseau de radio prend aujourd'hui, grâce aux technologies numériques, sa pleine signification.

Auditeurs ou audimat?

... "Une radio de service public, financée par la redevance a des devoirs envers la communauté nationale. Je suis plus intéressé par l'auditeur que par l'Audimat! En dépit de la diversité de ses chaînes, Radio France n'apporte pas toujours de réponses appropriées à certaines catégories de public. Les chaînes privées non plus. Ainsi, je n'aime pas la manière dont les jeunes sont trop souvent traités sur les radios. Nous pouvons trouver d'autres formats de radios où ils seraient considérés pour ce qu'ils sont et non comme des "clients". Que le ton général de l'antenne exprime davantage de respect à leur égard! De la compréhension, oui, de la complaisance non! Par sa souplesse, sa capacité de réaction instantanée, la radio est le média idéal pour répondre aux attentes des jeunes, pour dialoguer avec eux, pour les écouter et leur permettre de s'exprimer, pour les accompagner."

Michel Boyon,

président de Radio-France au Journal Le Monde

CIRTEF EN BREF

Directeur: Abdelkader Marzouki

Rédactrice en chef: Florence Péloquin

Comité de rédaction: Etienne Derue, David Barry

Bd A. Reyers, 52 Tél. (32-2) 737 25 76 Fax (32-2) 732 62 40